Image not found or type unknown

2 amandes pour excès de vitesse à moins d'une minute d'intervalle

Par **Anto77**, le **21/10/2016** à **14:46**

Bonjours,
J'ai récu deux amandes pour excès de vitesse :
Une à 4h53 57km/h au lieu de 50km/h.
Et une autre à 4h54 54km/h au lieu de 50km/h

Ces deux amandes ont été mise par des agents différent et une machine différente.
(Jai croisée une voiture de police nationale a cette heure ci.. Et il n'y a pas de radar fixe à cet endroit)

Désemparé par la situation je ne les ai pas payer et il m'ont pris la somme de 750 € sur mon compte.

Je veux bien en payer une mais les deux je trouve ça vraiment abusé.
Ont ils le droit de faire ça ?
Ais-je une solution ?

(Jai eu la même situation pour un stationnement non payé sur paris à 25 minutes d'intervalle)

Merci d'avance pour l'importance que vous porterez à ma question
Bonne journée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés